



## Est-il possible d'être exonéré de taxe foncière quelques années

-----  
Par AntoineSA

Bonjour, je vous expose mon problème.

J'ai hérité d'une maison dans un hameau qui appartient à ma famille depuis plusieurs siècles, ou plutôt l'état a hérité tout en me laissant le droit de le reprendre à des taux "avantageux", de la part d'un grand-oncle, donc je dois payer 55% (divisé en 6 versements tous les 6 mois)

J'ai 26 ans et j'ai saisi l'opportunité de rendre cette maison habitable avec des travaux plutôt que de dépenser la même somme (ou plus??) pour acquérir un appartement dans la ville où je travaille, d'autant plus qu'une maison comme celle-ci ne se vend pas

Cependant, on me demande une taxe foncière de l'équivalent de ce que je peux économiser sur 6 mois, je trouve cela un peu fort, d'autant plus qu'elle a fortement augmenté par rapport à mes prévisions et je me retrouve à dépenser mes fonds "d'extrême urgence" pour ne pas avoir à prendre l'argent qui va aussi aller dans les caisses de l'État pour payer la succession

Y a-t-il des moyens d'éviter la taxe foncière le temps que je règle ces frais ou n'y a-t-il rien à faire??

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Les cas d'exonération sont limités.

[url=<https://www.impots.gouv.fr/particulier/exonerations-et-degrevements>][url=<https://www.impots.gouv.fr/particulier/exonerations-et-degrevements>]

Le fait de payer des droits de succession n'a aucun impact.

Par contre si la maison est réellement inhabitable et que la valeur locative semble trop élevée, vous pouvez demander le recalcul à la baisse. Mais rien n'est gagné d'avance.

-----  
Par AGeorges

Bonjour Antoine,

Si vous avez des travaux à faire, regardez donc les possibilités liées aux aides énergétiques. Dans certains cas, la taxe foncière est suspendue pendant cinq ans après les travaux. Vous avez aussi le PTZ qui vous permet d'emprunter sans intérêt et une TVA réduite à 5%.

Une maison dans un vieux village a toutes les chances d'être très mal isolée. C'est peut-être l'occasion.